

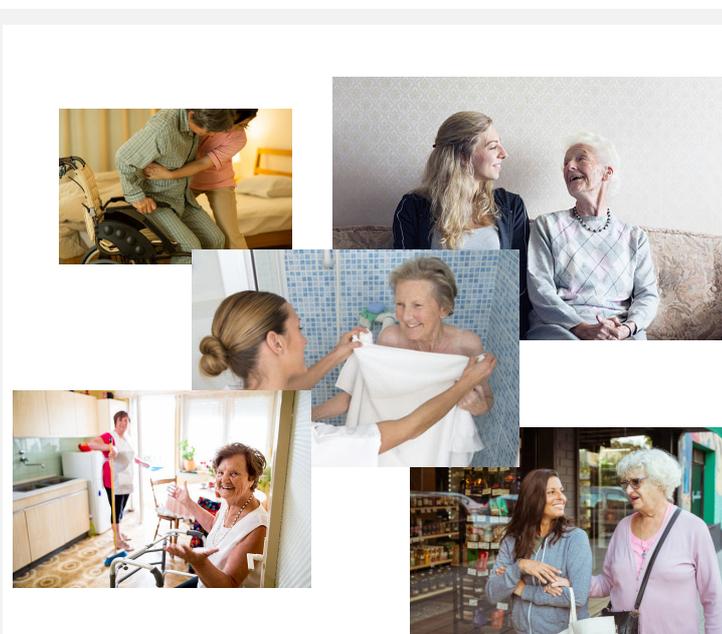


## FORMATIONS INTER-SERVICES 2025

### ACCOMPAGNER À DOMICILE LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON

Session 1 : 19 & 20 juin

Session 2 : 13 & 14 octobre



### SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

SERVICES AUTONOMIE

RESIDENCES AUTONOMIE

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez inscrire un(e) salarié(e) en situation de handicap ou présentant un problème de santé ayant besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation dans les meilleures conditions ? Contactez-nous.

Notre référent handicap étudiera avec vous les solutions pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

## MODALITES D'EVALUATION

1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
2. Une évaluation individuelle quant à l'atteinte des objectifs.
3. Une évaluation collective des acquis de la formation

## 6. ACCOMPAGNER À DOMICILE LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON

<p><b>Public concerné</b> Aides à domicile, Aides-soignants Professionnels résidence autonomie</p> <p><b>Prérequis</b> Aucun</p> <p><b>Formatrice</b> <b>Samia CHAIBEDRAA</b> Ergothérapeute Formatrice en manutention des personnes à mobilité réduite, Formatrice PRAP 2S-ALM Formatrice SST</p> <p><b>Durée</b> <b>14 heures en face à face pédagogique</b> 2 jours</p> <p><b>Lieu</b> ARFEGE Vaulx-en-Velin</p> <p><b>Dates 2025</b> <b>Session 1 :</b> <i>Jeudi 19 &amp; Vendredi 20 juin</i></p> <p><b>Session 2 :</b> <i>Lundi 13 &amp; Mardi 14 octobre</i></p> <p><b>Coût</b> <b>330 € / participant</b></p>	<p><b>Contexte</b> <i>Au domicile, les professionnels sont confrontés à diverses situations pour accompagner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson dans leurs activités quotidiennes. Les spécificités de cette maladie impliquent un ajustement quotidien de l'accompagnement. Sans connaissance des symptômes et sans mise en œuvre d'une approche relationnelle adaptée, le quotidien au domicile devient très vite complexe pour le bénéficiaire, pour l'entourage et pour le professionnel.</i></p> <p><b>Objectifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Identifier</b> les symptômes de la maladie de Parkinson et <b>mesurer</b> l'incidence sur les actes du quotidien de la personne accompagnée,</li> <li><b>2. Mettre en œuvre</b> un accompagnement adapté à la situation clinique de la personne accompagnée</li> <li><b>3. Reconnaître</b> les fluctuations et les effets indésirables dus aux traitements médicamenteux <b>savoir</b> les signaler</li> <li><b>4. Mesurer</b> l'impact de certains troubles dans l'accompagnement : troubles du sommeil, troubles de la communication, troubles cognitifs...</li> </ol> <p><b>Programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Compréhension de la maladie de Parkinson :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les connaissances sur les caractéristiques et la physiopathologie de la maladie de Parkinson</li> <li>▪ Les symptômes et l'évolution de la pathologie</li> <li>▪ Les différents traitements médicamenteux et non médicamenteux</li> </ul> </li> <li>⇒ <b>Accompagnement de la personne atteinte de la maladie de Parkinson et de son entourage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les techniques d'accompagnement relationnel selon les fluctuations des symptômes durant les actes de la vie quotidienne : lever, toilette, repas, soins de nursing, déplacements...</li> </ul> </li> <li>⇒ <b>Accompagnement de l'entourage dans leur difficulté au quotidien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La relation de confiance et de collaboration avec la personne accompagnée et son entourage : écoute, conseils et préconisations pour assurer un accompagnement de qualité</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Formation est basée sur l'utilisation de méthodes interactives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposés théoriques</li> <li>- Illustrations pratiques, études de cas</li> <li>- Expérimentation et échanges</li> </ul>
---	---



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Pour inscrire des salarié(e)s :

1. Remplissez la fiche d'inscription.
2. Envoyez la fiche accompagnée d'un acompte de 30 % du coût du stage, à l'ordre d'ARFEGE.
3. Environ un mois avant le stage, vous recevrez la confirmation des dates, lieu, horaires, la convention ainsi que les modalités de la formation.

Intitulé du stage	Noms des participants	Prénoms des participants	Dates	Coût
<b>TOTAL</b>				
<b>ACOMPTE DE 30% DU TOTAL</b>				

### ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE PAR L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT/RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

SIRET : .....

Je soussigné

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Agissant en qualité de : .....

M'engage par la présente à prendre en charge les frais afférents à cette inscription et accepte les conditions générales de formation ARFEGE

*Signature et cachet*



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARFEGE, organisme de formation continue, siège social : : 2 rue Maurice MOISSONNIER - 69120 VAULX-EN-VELIN propose et dispense des formations inter-entreprises.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation ARFEGE relatives à des commandes passées à ARFEGE par tout client.

### **Inscription et conditions de règlement :**

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par ARFEGE.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription.

Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture.

Les prix sont indiqués TTC.

Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception ARFEGE confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

### **Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'ARFEGE ;**

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

### **En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.**

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, ARFEGE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

### **A l'issue de la formation ARFEGE fournit au client :**

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

### **Annulation du fait du client**

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à ARFEGE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.